

Bulletin Inscription Action Collective 2016

Formation :

Dates de stage :

**RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES
ENTREPRISE**

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Numéro SIREN:..... Téléphone:

Entreprise : de moins de 50 salariés de plus de 50 salariés

Nom et prénom du responsable de l'inscription :

E-Mail..... N° adhérent Fafih :

**RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES
PARTICIPANT**

Nom: Mr/Mme/Melle Age :

N° sécurité Sociale :

Prénom : Poste occupé :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone: E-Mail:

ATTENTION

1/ Les actions collectives sont uniquement ouvertes aux salarié(e)s des entreprises adhérentes au FAFIH à jour de leurs cotisations. Il ne sera possible de participer à la formation qu'après la confirmation par le FAFIH (avec le numéro SIREN) que l'entreprise peut bien bénéficier de ces actions.

2/ Elles sont limitées au maximum à 10 stagiaires.

3/ La formation pourra être annulée ou reportée au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de formation si la session n'est pas composée d'au moins 4 stagiaires d'au moins 2 entreprises différentes.

4/ Un bulletin d'inscription partiellement rempli pourra donc entraîner un rejet de l'inscription.

Date et signature du responsable de l'inscriptionCachet de la société

(Précédées de la mention « lu et approuvé »)